



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 53038

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'insertion professionnelle des jeunes apprentis. Alors même que l'alternance est une voie efficace d'insertion professionnelle, l'indice d'insertion des jeunes apprentis a baissé de 4 points en un an selon une récente étude du ministère de l'éducation nationale. Il est à noter que le taux d'emploi des jeunes peu diplômés se détériore. Ainsi, pour les titulaires du seul brevet des collèges, il chute de 11 points à 34,1 %. Parmi les apprentis qui travaillent, 59 % occupent un emploi à durée indéterminée contre 65 % avant la crise. Elle lui demande comment le Gouvernement entend s'engager pour une plus grande insertion professionnelle des jeunes apprentis.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53038

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 2926

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)